

COMPTE RENDU FLE / LVE & ACTIONS SOCIALES DU 6/10/11 – LA COURNEUVE

Lieu : Médiathèque John Lennon à La Courneuve

Présents : (22) Aubervilliers : Rabiya Mougammadou, Frédéric Nespoulous ; Aulnay-sous-Bois : Oriana Gatica ; Le Bourget : Marie-Anne Diatta, Anne Ponté ; La Courneuve : Tristan Cléménçon, Flavie Rouanet, Mohamed Ghandour, Anne Cabailot, Anna Charon, Laure Dutilleul ; Dugny : P. Tibource ; Montreuil : Renata Pannekoucke, Messa Boutouaba ; Neuilly-Plaisance : Edvar Vega ; Noisy-le-Grand : Emilie Reix ; Noisy-le-Sec : Sonja Pigenet, Caroline Leonetti ; Pantin : Alice Bailly, Stéphanie Quinson ; Saint-Ouen : Claire Thery ; Plaine Commune : Frédérique Morice, chargée de la politique documentaire du réseau de lecture publique.

Association Bib93 : Eloïse Guénéguès, Daisy Body

PLAINE COMMUNE : LES FONDS EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Le réseau de lecture publique de Plaine Commune développe des fonds spécifiques importants dans de nombreuses langues étrangères pour un public adulte et enfant d'origine étrangère qui souhaitent lire dans leur langue maternelle (hors langues d'apprentissage qui elles se retrouvent dans la plupart des équipements). Dans ce cadre l'ensemble des documents d'une même langue sont regroupés dans une même médiathèque et font l'objet d'un numéro dans la collection bilingue 'Lire, écouter, voir', qui valorise ce fonds.

En juin 2010 nous avons découvert le fonds Turc à la médiathèque du Temps libre de Stains (compte rendu de cette visite au lien suivant : <http://www.bibliotheques93.fr/?p=6132>).

Pour cette réunion, l'équipe de la médiathèque John Lennon de La Courneuve nous propose de nous faire découvrir son récent fonds Tamoul et le numéro de 'Lire, écouter voir' qui lui est dédié.

- **Recensement des langues** : Au commencement du projet la direction de Plaine commune a constitué une carte des langues pour réfléchir à la manière de répartir les fonds sur le territoire. Pour recenser les langues ils se sont notamment appuyés sur les langues enseignées dans les lycées, sur les équipes des bibliothèques, les partenaires, les associations etc.

- **Acquisition** : La SFL et Biblioteca sont les fournisseurs généralistes de livres pour le réseau des médiathèques de Plaine commune, hors langues étrangères. Il a en effet été prévu dans la constitution du marché d'achat de documents deux lots spécifiques pour les langues étrangères. Abrakadabra (<http://www.abrakadabra.eu/>) est le titulaire du lot des livres en langues étrangères pour adultes (langues européennes). Le CIL (<http://www.cilingue.com/>) est le fournisseur pour les

livres en langues étrangères pour enfants. Les montants des commandes des autres langues se situent sous le seuil des marchés, c'est pourquoi les bibliothécaires peuvent aller directement chez les libraires spécialisés.

- **'Lire, écouter voir'** : Réalisée par Plaine commune cette plaquette entièrement bilingue permet d'une part de mettre en avant un fond en langue étrangère, des notices sur les livres présents dans le fond. Mais elle permet aussi de découvrir par exemple qui sont, dans leur diversité, les Tamouls : par des entretiens, des portraits, des points de vue, etc.

Pour l'heure elle existe pour le fonds Turc et pour le fonds Tamoul (tirée en 1 500 exemplaires). A venir : une plaquette pour le fonds chinois de la médiathèque André Breton d'Aubervilliers.

- **Médi@TIC** : Une plateforme numérique va donner accès dès la fin du mois d'octobre à un nombre important de documents en ligne, gratuitement sous réserve d'être inscrit dans une médiathèque de Plaine commune. Cette Médi@TIC propose de la musique, du cinéma, des livres en streaming mais aussi, et surtout, des outils d'autoformation : en bureautique, musique, informatique et en langues étrangères.

<http://www.mediatheques-plainecommune.fr/opacwebaloes/index.aspx?IdPage=1508>

LA COURNEUVE : LE FONDS TAMOUL

En 1993 le Consulat indien, ainsi qu'une association d'habitants de La Courneuve, originaires du Tamilnadu ont légué en 3 fois 200 livres en langue Tamoule.

Dans un premier temps ces livres ont été mis à disposition du public, dans une forme de catalogage très « artisanal » et sans que les bibliothécaires ne maîtrisent parfaitement les contenus. Au fil des années, ils ont continué à être prêtés, et triés à plusieurs reprises. C'est d'ailleurs bien parce que ce fonds de départ existait et qu'il avait vécu qu'il a été décidé de continuer à localiser le fonds tamoul à La Courneuve en le revisitant complètement.

De là a été pris la décision d'évaluer un peu précisément le fonds. Pour cela la médiathèque a fait appel à un professeur travaillant à l'Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales : http://www.inalco.fr/ina_gabarit_espace.php3?id_rubrique=44) et à l'un de ses élèves, ainsi qu'à deux bibliothécaires (dont l'une maîtrisait la langue) : ¾ du fonds a été pilonné, à cause du très mauvais état matériel des livres et du fait qu'ils soient fort peu adapté en termes de contenus (contenus obsolètes, préjudiciables, etc.).

- **Inauguration du fonds** : le 18 juin 2011. Pour cela l'équipe de la médiathèque tracte dans le quartier, fait marcher le bouche à oreille via les associations tamoules identifiées à La Courneuve et alentours. Cette inauguration a été l'occasion de faire découvrir la cuisine tamoule, les danses sacrées, etc.

- **Le fonds en 2011** : 350 livres, 20 DVD, 20 CD et 2 périodiques en langue tamoule. Ce sont surtout les livres pratiques (cuisine, etc.) qui sortent et les DVD. Une trentaine de livres destinés aux enfants

ont également intégré le fonds, mais pour le moment situés, en section jeunesse.

10 % du fonds devrait tous les ans être renouvelé avec l'aide de libraires.

- **La signalétique** : La médiathèque va dans les mois à venir se voir complètement rénover. Une signalétique plus précise devrait être mise en place, qui permettra sans doute aux lecteurs désireux de découvrir ce fonds de se repérer plus facilement.

- **Comment intégrer ces fonds dans la base de données ?** Les langues dont l'alphabet n'est pas latin passent en général par l'étape de la translittération qui permet de convertir un système d'écriture dans un autre. Toutefois ce système a ses limites puisque la recherche dans le catalogue à partir des caractères de la langue étrangère concernée n'est pas possible. Par ailleurs c'est un travail chronophage et laborieux. Un travail qui pourrait être mutualisé au fur et à mesure pour chaque bibliothèque et médiathèque qui le souhaite.

TOUR DE TABLE

- **Fonds à venir / Actualités :**

- **Aubervilliers** : Il est question de faire un dépôt temporaire à Aubervilliers d'une partie du fonds tamoul de La Courneuve (lors de la fermeture pour travaux de la médiathèque de John Lennon, en 2012) ou des dépôts d'autres langues dans d'autres bibliothèques de Plaine commune sans que le fonds soit pour autant éparpillé. Il est à noter que, par un système de navette, il est possible à tout usager de toute médiathèque de faire venir des documents d'autres établissements du réseau dans celui qu'il fréquente.
- **Neuilly-Plaisance** : souhait de constituer un fond en langues européennes (anglais et espagnol).
- **Le Bourget** : demande importante de livres en anglais.
- **Drancy** : création d'une plateforme de formation continue pour les langues

À noter que, par exemple pour de nombreuses personnes originaires de pays d'Afrique ou encore du Sud de l'Asie (l'Inde notamment) des acquisitions en langue anglaise pourraient trouver leur lectorat.

- **Les projets à mener :**

Cette réunion a été l'occasion de signaler certaines difficultés intrinsèques à ce groupe de travail : mise en place de projets concrets (qui se frottent souvent à des obstacles politiques notamment variables d'une ville à une autre...), mutualisation d'outils.

Aujourd'hui il a paru essentiel de mener à terme pour le printemps 2012 un à deux projets.

Par ailleurs nous avons rappelé les orientations nouvelles données à ce groupe et voté en assemblée générale en avril 2011, et qui concerne principalement un élargissement des réflexions du groupe de travail à l'action sociale (insertion, formation, accompagnement, développement de partenaires, etc.).

- Constitution d'une cartographie des fonds en langues étrangères :

Calendrier : 1^{ère} version en ligne sur le site de l'association au printemps 2012

C'est un projet dont nous avons déjà parlé lors d'une précédente réunion, mais jusque présent les membres permanents de l'association n'ont reçu que très peu de réponses à ce sujet.

Objectif : proposer en ligne une cartographie qui recense ville / ville et bibliothèque / bibliothèque et les fonds en langues étrangères (européennes comprises).

Cela sera avant tout un outil professionnel plus que public comme nous l'avions envisagé dans un premier temps. Toutefois chacun dans sa ville pourra s'en emparer pour une communication propre (récupération du lien pour son propre site, etc.).

Pour mettre en place cela nous avons besoin que chaque équipe nous fasse parvenir les éléments suivants :

- Adresse de la médiathèque ou bibliothèque concernée
- Nom de la personne référente pour ce fonds lorsqu'elle existe
- Date de constitution du fond
- La ou les langues
- Nombre de documents
- La part fiction et la part documentaire
- Les différents supports
- Lien vers le site de la médiathèque, lorsqu'il existe

Peut-être faudra t-il distinguer deux niveaux d'information, celle éventuellement destinée au public et celle destinée aux professionnels

- Bibliographie de base, mutualisation de notices et de professionnels

- Le groupe s'est mis d'accord pour s'assurer auprès de leur direction de la possibilité de partager les notices en langues étrangères déjà constituées (vraisemblablement le plus simple serait sous un format Excel, comme ce que peuvent proposer les libraires).
- Le groupe s'est mis d'accord pour s'assurer de la possibilité de partager des bibliographies qui pourrait offrir non pas une solution mais des premières pistes d'acquisition, pour d'autres bibliothèques ou médiathèques qui souhaiteraient par exemple constituer un nouveau fonds dans telle ou telle langue. Cet outil prend d'autant plus de valeur, qu'en général un travail a été mené avec un professionnel (libraire, professeur...) pour se faire une idée du contenu des ouvrages (ce qui est éminemment problématique lorsqu'on ne maîtrise pas une langue).
- Enfin une base de données sera constituée pour recenser les professionnels avec lesquels chaque bibliothèque a pu travailler (associations, traducteurs, professeurs, étudiants, locuteurs d'une langue ou d'une autre dans telle ou telle ville, etc.)

• **Demandes des équipes :**

- Se poser la question lors d'une prochaine réunion : la constitution d'un fonds en langues étrangères accentue-t-il le communautarisme ? Est-ce que cela peut aider à l'intégration ? etc.
- La question de la signalétique dans les bibliothèques
- La question des périodiques
- Comme convenu, et cela rejoint l'une des interrogations des personnes présentes à cette réunion, l'association devrait mettre en place une journée 'd'intégration' notamment à destination des nouveaux professionnels de la lecture publique sur le département, où il pourrait être question plus précisément du FLE (retours sur les logiciels d'auto-formation, etc.)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

- L'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis a demandé à la BULAC la possibilité de nous recevoir pour une visite professionnelle le 5 janvier 2012 (en attente de confirmation) <http://www.bulac.fr/>

- La BNF organise une Journée d'étude « **L'immigration, les enfants et les jeunes : ressources et médiation** » en partenariat avec la Cité de l'Histoire et de l'immigration : Le 17/11/11.

Infos & Inscriptions : marion.caliyannis@bnf.fr / 0153795706 / <http://lajoieparleslivres.bnf.fr>